

Communauté de Communes du Pays de Bourgueil

Le Lien



Délégués titulaires :



Stéphanie Riocreux
Benais



Gilles Thibault
Chouze



Marie-Neige Fraisse
Benais



Jean-Luc Barre
Chouze



Gérard Mirand
Bourgueil



Jean-Louis Renier
Continvoir



Laurence Riguet
Bourgueil



Elizabeth Camus
Continvoir



Pierre Junges
Bourgueil



Thierry Beaupied
Gizeux



Jacques Gaillard
Bourgueil



Gérard de Laffon
Gizeux



José Ambrugeat
Ingrandes



Régis Mureau
Ingrandes



Pascal Pinard
La Chapelle



Marie-José Fouquet
La Chapelle



Ronan Crouzvizer
Chouze



André Besnier
Restigné



Monique Galbrun
Restigné



Christel Cousseau
Saint Nicolas



Alain Gourdon
Saint Nicolas

Crébillé photos :
Jacques Audébeau
Pierre Vallée

|| Au nom de toute l'équipe du conseil communautaire, je viens vous présenter mes meilleurs vœux en vous souhaitant une excellente année, et surtout une bonne santé. Que 2009 soit agréable pour chacun d'entre-vous, vos familles, ainsi que vos proches. La cérémonie des vœux est traditionnellement le moment de dresser un bilan des actions menées et d'appréhender l'avenir avec sérénité et volontarisme.



Voici le bilan correspondant à huit mois de mandature : le dossier concernant la maison petite enfance est clos, le début des travaux est prévu en avril 2009. Dans les Zones d'Activités Benais-Restigné et Bourgueil, de nouvelles entreprises se sont installées. Durant l'année 2009, nous comptons poursuivre l'aménagement de celle de Benais-Restigné, ce qui devrait permettre l'installation d'entreprises.

Je voudrais saluer ici le travail de nos agents qui contribuent si fortement au dynamisme de la Communauté, et remercier les agents des neuf communes qui ont participé au nettoyage, à la remise en état de l'aire d'accueil et de l'aire de stationnement des gens du voyage. Concernant l'avenir, il y a principalement deux éléments à prendre en compte :

- Pour faire face à la crise économique et sociale, la Communauté de Communes s'impliquera dans des projets à réaliser sur son territoire et favorisera le logement social.
- La Communauté devra se préparer à une évolution annoncée mais non encore précisée, d'une nouvelle organisation administrative de la France. Pour cela, depuis trois mois déjà, une réflexion collective a été menée au sein des différents conseils municipaux, afin d'aboutir à la rédaction d'une charte qui servira d'appui pour définir ses nouvelles responsabilités.

Pour conclure, je veux vous renouveler mes meilleurs vœux pour l'année 2009.

Le Président,
Jacques GAILLARD



sommaire

Bilan de la saison
touristique 2008
Les visites de la ZA
de Benais/Restigné
Travaux du comité
consultatif enfance
et jeunesse

...

Numéro 12
Edition de février 2009
Tirée à 6 000 exemplaires



Directeur de publication :
Jacques Gaillard

Comité de rédaction :
Comité consultatif communication

Conception et impression :
37 de création - Bourgueil
Tél. 02 47 97 97 62



Contact :
8, rue de Fontenelle - BP 8
37140 Bourgueil
Tél. 02 47 97 26 50
Fax 02 47 97 26 59
ccpbourgueil@wanadoo.fr
www.paysdebourgueil.fr

La Communauté de Communes
du Pays de Bourgueil vous
accueille du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

La 1^{ère} Vice-Présidente

Attributions
Tourisme
Communication
Ténières



Marie-José FOUQUET

Bilan de la saison touristique 2008

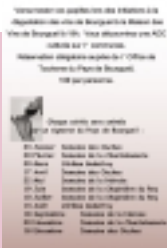
La fréquentation de l'Office de Tourisme du Pays de Bourgueil a, cette année encore, connu une forte croissance. Les diverses animations : Marchés gourmands nocturnes de la Route des Écrivains et du Bien Vivre, Apéritifs d'Initiation à la Dégustation, Salon 1 001 Couleurs ont également remporté un vif succès.

La Communauté de Communes du Pays de Bourgueil souhaite encourager les projets à vocation touristique et ainsi développer ce qui est un axe fort de l'économie et du social dans notre canton. Cette volonté passe par une sensibilisation des acteurs socio-professionnels locaux mais également par une mobilisation générale des habitants du Pays de Bourgueil. Une recherche de qualité ne fera que renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire. C'est à travers une offre variée mais également rigoureuse sur l'accueil et la qualité des services proposés à nos visiteurs, que le Pays de Bourgueil se fera mieux connaître au cœur de la Vallée de la Loire.

Le Tourisme vert est une opportunité pour nos communes situées entre Anjou et Touraine, où Loire, vignes et forêts feront passer d'agréables séjours aux voyageurs amoureux d'authenticité et de biodiversité.

L'offre d'hébergements en gîtes et chambres d'hôtes s'étoffe sensiblement. Il nous faudrait cependant développer une gamme hôtelière ayant la capacité nécessaire pour recevoir des groupes touristiques.

Vous pouvez compter sur les équipes de la Communauté de Communes et de l'Office de Tourisme du Pays de Bourgueil qui travaillent au quotidien pour promouvoir notre canton.



Bilan touristique du 29 novembre 2008 au château de Gizeux

Mise au point sur le plan d'eau des Ténières

Certaines personnes pensent que les Ténières appartiennent à la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil : c'est faux. Le propriétaire actuel est la société SCAO-SOCASO.

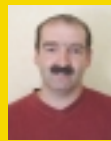
Lors du mandat précédent, un travail a été réalisé par le Cabinet Feuille à Feuille qui s'était associé avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Cela a permis d'élaborer différents scénarios d'aménagement (coût d'investissement minimum d'un million d'euros) et de déterminer le coût minimum d'entretien annuel qui peut être estimé à plus de 50 000 euros.

Pour tout aménagement par rapport au plan d'eau, il faudra tenir compte de la présence de certaines espèces d'oiseaux signalées par la Ligue de Protection des Oiseaux. Un risque de pollution est aussi à prendre en compte en fonction des différentes activités proposées. Il existe une certaine fragilité du site vis-à-vis de la nappe phréatique (le cénomannien). Il faut penser aussi à la maîtrise de l'eau, qui entraînerait des contraintes en matière de protection de la nappe encore plus draconiennes.

Tout aménagement d'un tel lieu entraînerait des équipements onéreux, car ils devraient être accessibles aux services de secours. Le rachat par la Communauté de Communes impliquerait des dépenses très importantes, d'énormes responsabilités, sans un apport financier en contre partie. Ainsi après discussion, les membres du groupe de travail sur les Ténières ont décidé de proposer au Conseil Communautaire de ne pas donner suite à ce projet d'acquisition par la Communauté de Communes et d'en informer les services de l'Etat (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt).

Le 2^{ème} Vice-Président

Attributions
Voirie
Bâtiments
publics et
patrimoine
immobilier
Stade annexe
du CES Ronsard
Partie travaux des projets



Christel COUSSEAU

Accueil des animaux errants

Les communes ont l'obligation de recueillir les animaux errants. Elles doivent pour cela disposer d'une fourrière, assurer la surveillance, les repas des animaux et gérer le retour au propriétaire avec la perception des frais de ramassage et de nourriture ou le dépôt à la SPA.

Les obligations étant de plus en plus strictes (locaux aux normes, formation des agents...), toutes les communes de la Communauté sauf Bourgueil, ont été amenées à signer une convention (effet au 1^{er} janvier 2009) avec la société Dog Protection.

Cette dernière, basée à Azay-le-Rideau, intervient sur demande de la commune, pour capturer les animaux errants.

Une fois identifié, le propriétaire devra s'acquitter des frais de capture (48 €) et de nourriture (9,25 € par jour) et éventuellement d'une amende dont le montant peut aller jusqu'à 80 €. Si malheureusement l'animal ne peut pas être identifié, il sera tatoué, vacciné et remis à la SPA ; les frais seront supportés par la commune.

Entretien des zones d'activités

L'entreprise DESBOIS à Benais a été retenue pour assurer l'entretien paysager des Zones d'Activités de Benais/Restigné et Bourgueil.

Cave du Pays de Bourgueil

Afin de remédier aux problèmes d'humidité dans la cave "touristique", la Communauté de Communes a missionné le cabinet LÉOTOT, géologue consultant à Restigné. Son rapport est en cours d'analyse.

Visite de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Le 27 octobre 2008, la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil a accueilli Jean-Vincent BOUSSIQUE, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire, et deux conseillères territoriales locales.

L'objectif était d'échanger sur les perspectives des artisans du secteur.

En effet, Pierre JUNGES, Vice-Président du Conseil Général et Maire de Bourgueil, Jacques GAILLARD et Jean-Luc BARRE - respectivement Président et Vice-Président de la Communauté de Communes ont accompagné Jean-Vincent BOUSSIQUE à la rencontre de six chefs d'entreprises artisanales. Six entrepreneurs aux activités très variées : M. FERREIRA, boulanger à Benais, M. VERNEAU, boucher-charcutier à Restigné, M. MENARD, couvreur-charpentier à Bourgueil, M. BARBE, garage Citroën sur la Zone d'Activités de Bourgueil, Mlle LEROI, photographe à Bourgueil et M. TREGRET, plombier-chauffagiste sur la Zone d'Activités de Benais/Restigné.

Cette dernière visite s'est conclue par une réunion à laquelle l'ensemble des artisans du canton étaient invités. L'occasion de faire un bilan de l'activité locale, de présenter la plaquette d'information réalisée pour les artisans et d'évoquer les problèmes de recrutement et de formation des jeunes.

Visite aux établissements BURON RÉALISATIONS PLASTIQUES ZA de Benais/Restigné

A la suite de l'invitation de M. BURON, en octobre dernier, les élus ont visité son entreprise de chaudronnerie plastique, créée en 1988.

Installé dans la Zone d'Activités de Benais/Restigné depuis 1992, il étudie et réalise, sur commande, des produits souvent uniques, destinés exclusivement aux professionnels

Il intervient dans différents domaines tel que les laboratoires, les industries : chimique, électronique, traitement de surface...

Les matières premières utilisées (PVC, polypropylène, polyéthylène...) proviennent essentiellement d'Allemagne et d'Autriche.

M. BURON envisage, dans les quatre années à venir de partir en retraite.

Actuellement, il ne trouve malheureusement pas de repreneurs potentiels.

Les élus de la CCPB, contribueront à mettre en œuvre les actions nécessaires, afin que cette activité puisse perdurer sur la ZA de Benais/Restigné.

Installation d'une nouvelle entreprise

Depuis le 5 janvier 2009, la société ATOUT FER, spécialisée dans la métallerie-serurerie et ferronnerie, s'est installée au 8, rue d'Anjou dans la Zone d'Activités de Bourgueil.

Contacts : MM. KUPIEC et FORTIER
au 06 59 26 30 45 ou 06 63 33 84 40.



Locaux de la société ATOUT FER

Le Vice-Président du Conseil Général, Philippe LE BRETON, visite les ZA du Bourgueillois

Le 28 novembre dernier, dans le cadre des rencontres avec les différentes Communautés de Communes, Philippe LE BRETON, Vice-Président du Conseil Général, chargé du développement économique, était accueilli dans le Bourgueillois. Au cours d'une réunion qui s'est tenue dans la salle de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil, il a présenté à Jacques GAILLARD, Président de la Communauté de Communes, à Jean-Luc BARRE, Vice-Président chargé du développement économique et aux délégués, la plupart maires des communes, les orientations nouvelles du Conseil Général en matière de soutien aux collectivités. Plus tard dans la matinée, au cours d'une visite sur les Zones d'Activités de Benais/Restigné d'abord, de Bourgueil ensuite, il a pu rencontrer les dirigeants de plusieurs entreprises : Didier DESBRUERES, responsable de l'agence Cer France Val de Loire, Marylène CHARLOT, directrice des établissements CHARLOT, sur la ZA de Benais/Restigné, Eric BARBE, agent Citroën, et Philippe et Jean-François MOREAU, entrepreneurs de travaux publics et transports, sur la ZA de Bourgueil. Des entreprises dynamiques qui ont leurs préoccupations : développement de l'ADSL haut débit,

Attributions Stratégie et développement économiques



Jean-Luc BARRE



Visite de Philippe LE BRETON

recrutement face à l'attrait des zones urbaines, interdiction aux poids lourds de certaines routes qui rendent plus coûteuses les liaisons routières...

Des informations bien notées par Philippe LE BRETON.

Accompagner les jeunes entrepreneurs

Le 12 décembre dernier, la Communauté de Communes accueillait une des rencontres "Entreprises et Territoires" organisée par le groupement "Entreprendre en Chionnais" (composé de notre Communauté de Communes et de celles d'Azay-le-Rideau et de Rivière - Chinon - Saint Benoît-la-Forêt).

Cette rencontre était destinée à présenter aux créateurs de PME, les différents caps à franchir les trois premières années.

Après la visite des établissements TREGRET, M. LOZE de l'ADUC (Agence de Développement et d'Urbanisme en Chionnais) a animé la réunion qui s'est déroulée dans les locaux de Cer France Val de Loire, prêts pour l'occasion.

Cette réunion a permis aux 25 créateurs d'entreprises présents, ainsi qu'aux conseillers de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Maison de l'Emploi et aux élus de chaque collectivité de mettre en évidence l'expérience de chacun et les différents soutiens qui peuvent être apportés. Le souhait des représentants des trois Communautés de Communes est d'aider les entreprises à s'implanter et à durer afin de créer de nouveaux emplois.



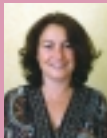
Parlons-en !



La 4^{ème} Vice-Présidente

Attributions

**Enfance
et jeunesse
Action sociale**



Stéphanie RIOCREUX

TRAVAUX DU COMITE CONSULTATIF ENFANCE ET JEUNESSE

20 bougies pour Galipettes et bientôt de nouveaux locaux...

Cet après-midi festif et récréatif organisé par l'association Petite Enfance du Pays de Bourgueil à la salle des fêtes de Saint Nicolas de Bourgueil, le 22 novembre 2008, a permis de rassembler petits et grands sur le thème des "retrouvailles". Enfants d'hier et d'aujourd'hui, parents, personnel ayant œuvré, utilisé ou tra-



vaillé pour la structure au cours des vingt dernières années et nouveaux élus de la CCPB se sont retrouvés autour du gâteau d'anniversaire. Tous ont pu assister au spectacle ludique et pédagogique présenté par la troupe des Zinzins. Les petits ont pu participer aux différents ateliers mis en place par l'association avant de se réunir pour un immense lâcher de ballons. L'après-midi s'est clôturé par un goûter et un vin d'honneur alors que Mme Maisse de l'Association les Deux Mémoires tournait les premières images du documentaire

qu'elle consacrera prochainement aux métiers et aux structures de la petite enfance.

Déjà 5 bougies pour le RAM !

Le Relais
Assistants

Maternelles a fait étape à la salle des fêtes de Bourgueil, le samedi 28 novembre 2008, pour souffler ses cinq bougies en compagnie des familles et des assistantes maternelles adhérentes. La troupe des Zinzins a contribué à l'humeur joyeuse et festive de cet anniversaire qui a réuni pas moins de 150 personnes. Chacun a pu admirer les photos exposées dans la salle pendant que les enfants participaient aux ateliers créatifs et récréatifs proposés par l'association Petite Enfance du Pays de Bourgueil.

Du nouveau pour les travaux :

La demande de permis de construire du bâtiment qui hébergera les activités développées par l'association Petite Enfance du Pays de Bourgueil, a été déposée fin décembre. Ce bâtiment sera construit sur le site actuellement occupé par la structure, rue Ronsard à Bourgueil. L'association Petite Enfance du Pays de Bourgueil, le multi-accueil Galipettes, le bureau du Relais Assistants Maternelles ont participé avec les financeurs et les partenaires de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil à l'élaboration du projet. Les plans présentés par le cabinet ABM ont fait l'unanimité. Le calendrier prévoit la première pierre au printemps...

Bilan du Contrat Enfance 2005/2007 :

Le bilan du contrat enfance, signé entre la CCPB et la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire en partenariat avec l'association Petite Enfance du Pays de Bourgueil, a été présenté le 19 novembre 2008, aux familles utilisatrices des services de la petite enfance, aux assistantes maternelles, aux élus locaux et aux partenaires de la PMI (Protection Maternelle Infantile), de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) et d'ACHIL (Association des Crèches et Haltes-garderies d'Indre-et-Loire). Objectif du contrat : offrir un mode de garde professionnel, diversifié et complémentaire aux enfants de moins de six ans sur le territoire. Le partenariat avec la CAF d'Indre-et-Loire a permis à la CCPB de développer ces actions en soutenant financièrement l'association Petite Enfance du Pays de Bourgueil. La MSA et le Conseil Général d'Indre-et-Loire apportent un soutien complémentaire aux actions.

Virginie BEILLARD, Présidente de l'association Petite Enfance du Pays de Bourgueil a rappelé l'historique de la création du multi-accueil Galipettes et du RAM. Katia HERBEZ, Directrice de Galipettes, a présenté le bilan très positif de cet espace de garde collectif qui s'adresse aux enfants de 10 semaines à 4 ans. Les engagements pris avec la CAF et la CCPB à travers le contrat enfance ont été réalisés. 124 enfants dont 86 renouvellements et 38 nouveaux venus ont fréquenté la structure. Le multi-accueil (crèche + halte-garderie) accueille 20 enfants par jour, cinq jours par semaine mais refuse de nombreuses demandes d'inscriptions. La construction du nouveau bâtiment et l'extension de la capacité d'accueil permettront de satisfaire de nouvelles demandes.

Marie COURJEAU, animatrice du RAM itinérant, a présenté le bilan également très positif des actions menées en direction des assistantes maternelles et des familles qui recherchent ou utilisent les services d'assistantes maternelles. L'itinérance du RAM est une forte valeur ajoutée, elle apporte localement aux assistantes maternelles et aux jeunes enfants, un lieu d'échanges, de rencontres, de formation et d'information. Les communes de la CCPB mettent gracieusement à disposition du RAM, leurs équipements. 35 assistantes maternelles adhèrent au RAM et participent activement aux ateliers proposés dans les différentes communes par Marie. La professionnalisation, la qualité de l'accueil et l'éveil des jeunes enfants se trouvent confortés par l'action du Relais.

Nathalie RETEL de la CAF et Stéphanie RIOCREUX de la CCPB ont insisté sur la qualité du partenariat et sur l'importance de poursuivre et développer l'accueil des jeunes enfants, sur le territoire. Un nouveau contrat enfance engagera la CAF d'Indre-et-Loire et la CCPB pour une durée de quatre ans. Le contenu du contrat évoluera puisque la construction du nouveau bâtiment permettra de porter la capacité de l'accueil à 25 enfants.



Futur pôle multi accueil